



Commission Inclusion
Sociale, Démocratie
Participative et Droits
Humains de CGLU

VILLES POUR LES DROITS

Document politique

COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION DE LA COMMISSION À LA CONFÉRENCE VILLES ET MIGRATIONS DE MALINES

Les gouvernements locaux se mobilisent pour défendre une gouvernance mondiale de la migration fondée sur les droits humains

Dans le cadre de la Conférence Globale sur les Villes et les Migrations qui s'est tenue les 16 et 17 novembre 2017 à Malines, la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU a organisé un événement parallèle, « Mobilité Humaine et Droit à la Ville », et a coordonné la session du programme officiel « Droits Humains des migrants »

En septembre 2016, les États membres de l'ONU ont adopté la [Déclaration de New York sur les Réfugiés et les Migrants](#), dans laquelle les acteurs signataires sollicitent une conférence internationale sur les migrations en 2018 pour accorder un [Pacte Global pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières](#). Un mois plus tard, le [Nouveau Programme pour les Villes](#) a été adopté lors de la conférence Habitat III (Quito, Équateur, octobre 2016). Ce document invite les Etats à garantir les droits humains de tous les habitants des villes et établissements humains, indépendamment de leur statut administratif.



Dans ce contexte, la [Conférence Globale sur les Villes et les Migrations](#), tenue à Malines (Belgique) à l'initiative de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), de CGLU et de la Ville de Malines, visait à consolider la contribution des gouvernements locaux à l'élaboration du Pacte Global. La Conférence a renforcé la vision des migrations en tant qu'opportunité, et [la déclaration finale](#) appelle à prendre en compte la voix des gouvernements locaux dans le processus vers le Pacte Global. Elle appelle aussi à garantir le respect des droits des migrants et à assurer leur accès aux services publics de base, élément essentiel pour une gestion durable des flux migratoires. Les participants ont appelé à renforcer les alliances entre les gouvernements locaux,

la société civile et le secteur universitaire pour contribuer à l'élaboration d'une politique migratoire globale qui respecte, promeuve et protège les droits universels.

La conférence a été inaugurée le 16 Novembre par Bart Somers, Maire de Malines ; William Swing, Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), et Emilia Sáiz, Secrétaire Générale de CGLU.

Le Maire de Malines a souhaité la bienvenue aux participants à la conférence en affirmant que sa ville a su « faire de la diversité et des personnes migrantes, la nouvelle normalité ». De son côté, Swing a souligné la nécessité de penser les migrants « comme des sujets de droits, et non comme des statistiques, des phénomènes ou des vagues ». Finalement, Sáiz a fait référence au droit à la ville en tant que principe recteur pour la gouvernance des migrations dans les villes et les territoires.

Session parallèle « Mobilité Humaine et Droit à la Ville »

La Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU, avec EMMAUS International – Organisation pour une Citoyenneté Universelle et la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville, a organisé une session parallèle, sous le titre « Mobilité Humaine et Droit à la Ville ».

La session a rassemblé des représentants de gouvernements locaux et de la société civile : **Abdoulaye Thimbo**, maire de Pikine (Sénégal) ; **Amélie Canonne**, EMMAUS International – Organisation pour une Citoyenneté Universelle ; **Amina El Oualid**, Vice-présidente du Conseil Régional de Nador (Maroc) ; **Berta Cao**, responsable migration et refuge de la ville de Madrid ; **Joseph Schechla**, Habitat International Coalition (HIC-HLRN), et **Lola López**, Commissaire aux Migrations et l'Interculturalité de la Mairie de Barcelone. Nombreux participants du monde entier ont assisté à la session.

Cette table ronde répondait aux objectifs suivants :

- 1) *Mettre en lumière différentes pratiques des gouvernements locaux pour sanctuariser l'accès aux droits universels des migrants dans l'espace local en s'appuyant sur un dialogue entre responsables locaux, chercheurs, société civile et système de protection des droits humains de l'ONU ;*
- 2) *Contribuer à l'émergence d'une voix unie des gouvernements locaux pour une gouvernance des migrations respectueuse des droits universels et qui associe les gouvernements locaux ;*
- 3) *Renforcer le réseau des villes et de la société civile pour les droits et le droit à la ville*

Magali Fricaudet, coordinatrice de la Commission et animatrice de la session, a ouvert le dialogue en rappelant le lien étroit entre le phénomène migratoire et le processus d'urbanisation mondiale massive, qui transforme les villes, les territoires et les régions en lieux de vie marqués par des niveaux de diversité et mobilité de plus en plus élevés.

Même si une partie des migrants sont hautement qualifiés et capables de s'intégrer rapidement au marché de travail, pour la plupart la migration est un phénomène imposé. En conséquence, pour beaucoup

de migrants, la ville représente un espace de survie face à des conditions rurales de plus en plus difficiles, à cause de facteurs tels que le changement climatique, l'abandon des politiques de développement rural, l'accaparement de terres arables, ou la concurrence déloyale pour les agriculteurs du Sud global créée par les accords de libre-échange.

Ainsi, les migrants s'installent dans les villes dans l'espoir d'accéder à une vie plus digne, à des services urbains et à leur droit à la ville. Pourtant, à cause des difficultés du contexte économique, très souvent les migrants n'arrivent qu'à s'installer dans les marges socio-spatiales de la ville.

La question de l'accès aux droits et au droit à la ville est donc au cœur des parcours des migrants. Les collectivités locales, territoires d'accueil comme de départ et de transit, jouent un rôle essentiel pour l'inclusion sociale des migrants, en favorisant leur accès aux droits.



Quelles sont les principales violations de droits qui obligent les migrants à quitter leur territoire ? Quelles pratiques permettent de garantir les droits universels des migrants et leur participation dans l'espace local, au-delà de la gestion sécuritaire qui prédomine au niveau des Etats ?

Abdoulaye Thimbo, Maire de Pikine (métropole de Dakar, au Sénégal), a souligné les difficultés d'urbanisation dans sa ville du fait du manque d'accompagnement de l'État pour accueillir une population croissante qui ne parvient pas à accéder au centre de Dakar. Il a invité à travailler les droits des migrants venus des aires rurales dès leur arrivée à travers leur inclusion dans la ville. C'est ainsi que la ville de Pikine, en partenariat avec une association de juristes sénégalaises, a mis en place une « boutique des droits » où des personnes qui connaissent des abus peuvent s'adresser. Cette espace permet de travailler notamment les droits des filles victimes de violences sexuelles

Amélie Cannone, de l'ONG française EMMAUS International – Organisation pour une Citoyenneté Universelle, a abordé la question des conséquences du manque de décentralisation effective pour la gestion des migrations dans les villes. « L'obtention des ressources est le premier défi pour la garantie des droits des migrants : les villes ont des compétences en matière de services de base et ainsi assurent les droits fondamentaux, mais trop souvent elles n'ont pas d'accès aux ressources financiers nécessaires ». D'autre part, les États ne consultent pas les collectivités territoriales sur la définition des politiques migratoires. Quelques villes investissent dans les politiques d'accueil et travaillent au côté de la citoyenneté locale. On a besoin de valoriser leurs efforts et de continuer à travailler en réseau avec la société civile. Dans ce contexte, les gouvernements locaux sont le niveau institutionnel qui traduit les droits en action, et donc c'est plus facile pour la société civile de dialoguer avec le niveau local.

Un deuxième défi repose sur la question de l'accès aux droits humains et aux services de base indépendamment de la situation administrative des personnes. Dans ce contexte, il est aussi nécessaire de faire face aux discours xénophobes et de réaffirmer que les droits humains sont universels.

« Approcher la réalité migratoire par le droit à la ville permet de penser les besoins et les droits des personnes d'une façon holistique : logement, citoyenneté, accès aux services... »

De plus, Amélie Canonne a mis en avant le lien entre les migrations et le développement territorial durable : « en Italie, les communes urbaines se sont coordonnées avec les communes rurales pour faciliter l'accès au logement en fonction des besoins de travail agricole et des compétences des migrants ». Approcher la réalité migratoire par le droit à la ville permet de penser les besoins et les droits des personnes d'une façon holistique : logement, citoyenneté, accès aux services, etc.

Finalement, elle a souligné que l'indivisibilité des droits humains doit être défendue. Face à la négociation du Pacte Global pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières, il est nécessaire continuer à construire des alliances entre la société civile, les gouvernements locaux et l'université. Cela doit permettre de mieux appréhender les réalités territoriales et de promouvoir une politique globale alternative, de garantie des droits humains, fondée

sur des pratiques qui sont désormais mises en place à l'échelle locale.

Selon **Joseph Schechla**, d'Habitat International Coalition – Housing and Land Rights Network (HIC-HLRN), « les cadres légaux actuels traitent les migrants et les réfugiés comme des passagers en transit et non comme des sujets de droits permanents ». Schechla s'est exprimé sur le cadre juridique international : les modèles légaux définissant la gouvernance des migrations « ne sont pas appropriés, car ils n'ont pas été conçus dans le contexte des perspectives et de la magnitude actuelle du phénomène migratoire ».



Joseph Schechla a expliqué les priorités, les défis et les leçons tirées du travail réalisé par HLRN au Moyen-Orient et en Afrique du Nord – et, en particulier, du projet « Sanctuaire dans la Ville : Beyrouth ». Ce projet a consisté à établir une charte pour garantir les droits universels des migrants dans les villes d'accueil notamment sur des axes prioritaires comme le droit au travail, à l'attention sanitaire, à l'éducation et à l'égalité de genres.

Joseph Schechla a souligné « la grande prévalence du mariage forcé parmi les secteurs les plus pauvres de la population et notamment les filles réfugiées ou déplacées ». L'absence de législation pour leur protection dans certaines pays d'accueil dans la région en empêche de lutter contre ce phénomène, malgré les obligations internationales existantes à cet égard.

Lola López, Commissaire à l'Interculturalité et à l'Immigration de la Ville de Barcelone, a souligné le travail de la ville au côté de la société civile pour 'sanctuariser' les droits des migrants. Elle a présenté les politiques municipales de Barcelone à cet effet, en mettant l'accent sur deux aspects concrets :

Malines s'engage pour promouvoir la diversité et lutter contre le racisme

Entretien avec le maire de Malines, Bart Somers



Source: Paul Van Welden

Pourquoi avez-vous décidé d'accueillir cette conférence ?

Notre ville est très fière d'inviter la communauté internationale de gouvernements locaux parce que nous sommes fiers de notre ville. Malines embrasse la diversité et est persuadée que ce n'est pas une mauvaise chose, mais plutôt la nouvelle norme. En ce moment, des gens de 138 nationalités différentes vivent à Malines. Pourtant, nous sommes convaincus que chacune de ces nationalités peut avoir le sentiment d'appartenir à la même communauté.

Le processus d'intégration implique tous les acteurs sociaux et politiques ; tous doivent prendre part à cette nouvelle réalité qu'est la diversité. Malgré la complexité, Malines réussit plutôt bien à cet égard. Nous voulons le montrer au monde, surtout dans un moment où les messages populistes et négatifs sur la migration prennent de plus en plus d'ampleur. Nous croyons qu'il y a un besoin d'exemples positifs. En tant que petite ville, nous pouvons donner de l'espoir dans une période troublée. Nous voulons faire la démonstration auprès du monde entier que vivre ensemble peut être une perspective enrichissante et positive. Plus nous travaillons en ce sens, plus nous le constatons.

Si vous avez une ville qui accepte sa diversité, les gens deviennent plus riches, plus ouverts et apprennent les uns des autres. Et vous devenez plus fort dans un monde globalisé, ayant beaucoup plus de possibilités pour réussir.

Comment travaillez-vous avec les migrants et la diversité à un niveau concret ?

Je voudrais d'abord faire une différence entre les nouveaux arrivants et les personnes descendantes de migrants. Pour les nouveaux arrivants, nous nous efforçons qu'ils se sentent accueillis et bienvenus. Quand une personne arrive, elle a un « copain », une personne qui vit à Malines depuis longtemps et connaît la ville. Pendant six mois, ils sont ensemble, pour que le nouveau venu puisse apprendre la langue, découvrir la ville et faire des rencontres de nouvelles personnes, ce qui vous permet d'établir des liens extérieurs à votre environnement d'origine (soit en termes de nationalité, de langue...).

Au début, nous avons aussi des gens qui étaient un peu réticents à l'égard des migrants. Ils disaient « ce sont eux qui doivent s'adapter à nous, pas l'inverse ». Mais après un certain temps, la vérité est que les gens commencent à parler des choses humaines, ils demandent « comment vous sentez-vous ? », Alors le nouveau venu parle de sa famille ou de la maison qu'il ou elle manque, et l'amitié s'installe.

Avec des personnes descendantes de l'immigration, ce que nous essayons de faire, c'est d'éviter la ségrégation. Je souhaite des écoles où les gens de différentes origines peuvent s'asseoir ensemble et avoir les mêmes opportunités. C'est pourquoi, par exemple, nous essayons d'établir un contact avec les familles et les directeurs d'école afin de promouvoir la diversité en classe. Ce ne peut pas être une bonne chose que la réalité d'un jeune garçon à l'école ne soit pas le reflet de ce que son pays sera dans un avenir proche. Nous avons besoin d'environnements plus diversifiés afin de stimuler la discussion autour de notre sens de la communauté. Je crois en une ville qui embrasse sa diversité et permet le vivre ensemble entre ses habitants.

Quelle serait votre recommandation pour le Pacte Mondial sur les migrations ?

Les institutions nationales et les organisations internationales doivent comprendre que ceux qui sont en première ligne de la politique migratoire et qui ont une attitude positive à l'égard des migrations sont surtout les villes. Nous appelons donc à un pacte mondial qui soutienne les villes et qui leur donne les instruments pour faire leur travail. Nous appelons également à consacrer l'idée que tout le monde est unique et a plusieurs identités. Si nous devons explorer comment construire de nouvelles communautés basées sur des identités multiples, je crois que les villes sont l'endroit le plus approprié pour le faire. Les gouvernements nationaux et les organisations internationales doivent placer les villes au centre des politiques migratoires.

Pourriez-vous nous parler de la situation des migrants à Nador ?

Les chiffres officiels ne sont pas très probants sur la réalité du phénomène. Les migrants se déplacent beaucoup : ils peuvent tant habiter les quartiers périphériques qu'être dans les proches forêts ou faire des allers-retours jusqu'à la ville d'Oujda. Leur situation est vraiment précaire.

Concernant le travail des associations d'appui aux migrants, il y en a qui travaillent pour les « MER » (les marocains de retour) et d'autres qui travaillent pour défendre une approche plus humaine de la migration mais globalement il faut souligner l'absence d'associations intervenant sur ce sujet à Nador. Toutefois, la municipalité a récemment signé une convention de partenariat avec une association locale pour faciliter l'accès des migrants à l'espace public et organiser différents événements publics comme une exposition culinaire, des conférences portant sur les droits humains des migrants et des événements de sensibilisation sur la richesse de la diversité culturelle.

Historiquement, Nador était plutôt une ville « exportatrice » de migrants. Maintenant, cette tendance a été précédé par le transit de migrants venant de toute l'Afrique. Désormais, nous sommes une ville d'émigration et de transit. Avec le durcissement de la frontière avec Melilla, la région vit une période difficile. Face à l'afflux de migrants tentant de passer les barbelés qui séparent les deux territoires, nous avons essayé de créer un bureau d'accueil pour orienter les migrants vers des programmes d'éducation, de santé ou même vers de l'aide administrative. Quand la situation est particulièrement difficile, nous travaillons en coopération avec d'autres autorités locales administratives, mais c'est travail est récent et encore limité.

Émigrer ne devrait pas être un problème car la migration interne peut être une solution pour générer du travail. Mais comme nous n'avons ni écoles, ni travail, ni infrastructures, ni investissements, ni entreprises... La situation de Nador est très compliquée. De plus, nous sommes une ville de frontière avec Melilla. Les gens qui rentrent dans Melilla voient la différence entre l'Europe et l'Afrique, les contrastes qu'il y a entre les deux villes sont saisissants

Pour quoi est-il important pour vous d'assister à la Conférence de Villes et Migrations ? Quel peut être l'apport pour Nador et des villes au profil similaire ?

La migration est un phénomène mondial. Dans la mondialisation, tout le monde va partout, les gens se rencontrent. Il n'y a pas de frontières avec Internet ; alors il ne devrait pas avoir de frontières dans les mentalités. Quand on se déplace dans un forum international comme celui de Malineechelen, on apprend de l'expérience d'autres villes qui mettent en place des politiques de gestion pour faire face et accompagner ces migrations. Ce partage avec des villes qui vivent la même situation que nous nous permet de voir ce qui a été fait sur cette thématique et qui a rencontré un certain succès pour intégrer les migrants et promouvoir la richesse de la diversité.

Est-ce que vous avez des recommandations pour le Pacte mondial sur les migrations qui est en train de se définir à l'ONU ?

Une revendication primordiale c'est le développement socio-économique des régions d'origine des migrants. On ne peut pas se comporter avec les villes de la même façon, parce que chaque ville et chaque pays a sa spécificité. Ainsi, quand on parle d'une ville comme Nador, j'aimerais bien qu'on parle du développement économique de la région.

Pour le Pacte Mondial il faut insister sur la nécessité de localiser les stratégies nationales des migrations, encore trop centralisées. Il faut lutter contre le racisme. Je crois qu'il faut parler aussi de la qualification professionnelle et de support pédagogique aux migrants. Il faut parler aussi de la participation des migrants dans ce processus : à Nador, nous voulons les intégrer dans notre pacte d'action locale. Enfin, j'aimerais bien qu'on encourage aussi la participation de la femme dans la création de la richesse et l'entreprenariat féminin en relation à cette question.

Nador : Garantir les droits universels dans une ville traversée par les routes migratoires

Entretien avec la vice-présidente du Conseil Municipal de Nador, Amina El Oualid



D'un côté, le besoin de redéfinir l'idée de citoyenneté, liée à la résidence au lieu de la nationalité. Lola López a expliqué que « pour Barcelone, le registre de résidence (padrón) est particulièrement important, car c'est le principal point d'accès aux services de base. Barcelone doit devenir une ville-sanctuaire qui empêche l'expulsion de ses habitants. A cet effet, la Mairie est en train de créer une carte d'identité locale pour certifier la résidence de tous les habitants ». La ville de Barcelone a lancé aussi un service d'attention intégral aux migrants et réfugiés qui offre assistance juridique et linguistique.

De l'autre côté, la Commissaire s'est exprimé sur la politique d'interculturalité de Barcelone, qui a pour but « la construction de citoyenneté fondée sur la diversité, afin que toutes les personnes puissent se sentir partie de la communauté sans renoncer à leur identité ». Pour cela, la Mairie a adopté un Plan d'Interculturalité basé sur trois principes : l'égalité à l'accès aux droits et à l'égalité des chances ; la reconnaissance de la diversité culturelle et religieuse de la ville, et la promotion du dialogue entre les diverses communautés qui habitent Barcelone ».

Finalement, López a expliqué qu'en Espagne, la loi nationale pose des limitations importantes à la capacité d'action des gouvernements locaux pour mettre en place des politiques d'accueil des migrants.



Berta Cao, responsable des migrations et du refuge de la Ville de Madrid, a abondé dans le même sens : « les villes n'ont pas les compétences nécessaires pour modifier les conditions structurelles des migrations ». « Nous n'avons pas de possibilités d'intervention directe et, pour cela, nous travaillons avec des organisations locales », a-t-elle dit.

Berta Cao a rappelé que la Ville de Madrid que les

politiques antérieures de la ville de Madrid étaient focalisées sur la sécurité. Changer d'approche requiert un travail constant de « sensibilisation des citoyens, afin que les migrants soient perçus comme des habitants égaux, avec les mêmes droits ».

Dans ce contexte, la Ville est en train de « nouer des complicités avec des réseaux municipaux aux niveaux espagnol et international pour construire des espaces communs, et partager des expériences et des bonnes pratiques »

Comment établir des réseaux de solidarité et d'entraide pour la garantie universelle des droits humains et du droit à la ville ? Quel rôle pour les réseaux de ville ?

Comment renforcer la coopération entre les villes de départ et d'accueil pour permettre une meilleure protection des migrants et de leurs familles restées sur place et un développement partagé des territoires ?

Le **maire Thimbo** a insisté sur le rôle des territoires de périphérie par rapport aux flux migratoires, car ces territoires accueillent la plupart des migrants. À cet égard, il a souligné l'importance du travail réalisé par le réseau des villes de périphérie, le FALP. Le Maire a souligné aussi l'importance de la coopération décentralisée pour la promotion d'un développement territorial durable et la garantie des droits des migrants. Le Maire a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération impliquant des échanges de connaissances, mais aussi l'approfondissement et l'apprentissage interculturels, liés aux expériences personnelles des migrants.

Ainsi, par exemple, la collaboration entre Pikine et Nanterre – deux villes membres du FALP –, a permis de développer des projets d'accompagnement des activités génératrices des revenus des femmes de Pikine. À Pikine, il est nécessaire d'investir dans une économie locale (la ville souffre d'un taux de chômage de 30%), et la coopération décentralisée peut être un levier significatif à cet égard. Il a aussi expliqué qu'un partenariat avec une ONG italienne a permis d'obtenir le financement nécessaire pour un projet de sensibilisation des jeunes sur les risques liés aux migrations clandestines.

Ces expériences démontrent que les échanges promus par les collectivités territoriales permettent de construire des relations entre les territoires d'origine et d'accueil, grâce auxquelles est possible de contribuer au développement territorial des communautés.

Amina El Oualid, vice-présidente du Conseil Régional de Nador (Maroc), a affirmé que « le travail de sensibilisation des habitants réalisé avec la société civile est essentiel pour que les personnes migrantes soient vues comme des titulaires de droits ». Dans ce contexte, la ville de Nador, malgré ses ressources limitées, a développé un plan d'action communal comprenant des actions multiculturelles, sportives et sociales pour l'inclusion des migrants. Le plan est particulièrement orienté vers le travail avec la société civile pour l'accès aux droits, et notamment à la santé, des migrants, ainsi qu'à la sensibilisation de la population sur les questions de discriminations. Pour la mise en place de ces actions, la ville de Nador bénéficie du soutien de l'initiative du Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc.

« le travail de sensibilisation des habitants réalisé avec la société civile est essentiel pour que les personnes migrantes soient vues comme des titulaires de droits »

La ville de Nador, à la frontière avec Melilla, une ville de passage pour les migrants cherchant à passer en Europe. Amina El Oualid a comparé cette frontière à une blessure ouverte sur la terre africaine. Elle s'est aussi exprimé sur les politiques que la ville veut mettre en place pour favoriser les opportunités – déjà difficiles – des jeunes à Nador et l'améliorer de l'accès universel aux droits sociaux.

Dans ce contexte, El Oualid a souligné l'importance du travail fait avec les associations locales pour sensibiliser la population aux droits des personnes migrantes : « au Maroc, la plupart des familles ont des membres émigrés, mais la société marocaine est toujours réfractaire aux étrangers. Pour cela, il est important de sensibiliser la population ».

En quoi consiste le Pacte Global pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières ? Comment défendre une approche basée sur les droits partant des alliances entre la société civile et les gouvernements locaux ?

Solène Bedaux, responsable des questions migratoires au sein du Pôle de Pladoyer International de Caritas France, a décrit le Pacte Global comme un accord qui pourrait introduire plus de contrôles aux frontières et une coopération renforcée entre les États sur la question du retour et de la réadmission.

Le processus d'élaboration du Pacte est organisé autour de six sessions thématiques. En Décembre, à Puerto Vallarta (Jalisco, Mexico), le Draft Zéro sera lancé. Les Etats font une très maigre place à la participation de la société civile et les gouvernements

locaux dans cette conférence. Caritas essaie de porter la voix des migrants lors de ce processus. À cet égard, une réunion d'organisations de sociétés civiles aura lieu en février pour concrétiser les demandes et développer une narrative alternative par rapport aux politiques migratoires actuelles, qui ont des répercussions très violentes : 6000 jeunes migrants et réfugiés ont disparu en Allemagne en 2015. La société civile veut participer à ce processus et y défendre une vision respectueuse des droits.



À la suite de la table ronde, les participants ont pris la parole :

Issoufou Ganou, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire du Foncier du Burkina Faso, il est nécessaire de penser la question des droits à partir des territoires, et d'étudier la relation entre territoires de la même région ou métropole et entre territoires urbains et ruraux. Il est particulièrement important de faire face au défi de l'insuffisance de logement et de foncier dans les villes. En conséquence, on doit valoriser le foncier à travers la construction de nouveaux équipements dans certains territoires, tout en favorisant la création d'emploi et la revitalisation des services publics locaux.

Il a aussi rappelé l'importance de travailler sur les formes de distribution du foncier à la lumière de la garantie du droit à la ville. En effet, dans les villes africaines les gens souvent occupent les parcelles. En outre, le 30% du foncier urbain n'est pas construit, ce qui a pour effet une grande spéculation foncière et l'expulsion des migrants qui arrivent dans les villes et sont relégués dans des périphéries très excentrées. Rendre le droit à la ville effectif suppose donc de penser des politiques de logement plus des politiques de lotissement foncier. « Les gens ont besoin d'accompagnement pour faciliter la réalisation de leur droit au logement à travers la connaissance de leur propres droits », a-t-il ajouté.

Finalement, pour monsieur Ganou « la coopération décentralisée a été catalyseur d'enthousiasme et a permis d'améliorer l'accompagnement des migrants ». La coopération décentralisée entre Ouagadougou et Oudel (France), a permis de créer des liens entre une association locale avec un collectif paysan local.

Aligi Molina, Maire Adjoint de Palma de Mallorca, a mis l'accent sur le besoin de partager des pratiques locales qui puissent être utiles pour des villes de dimensions diverses. Il a ainsi identifié « l'importance déterminante à Palma de l'implication de la société civile – et notamment des habitants et des associations des personnes immigrées – à l'élaboration et la mise en pratique d'une stratégie intégrale contre la xénophobie et le racisme ». Dans ce contexte, la ville de Palma a mis en place des services d'accompagnement des victimes et de dénonciation des abus et des espaces de coordination et d'analyse qui où participent des personnes migrées et des organisations locales.

Finalement, **Emilia Sáiz**, la Secrétaire Générale de CGLU a conclu en mettant l'accent sur la nécessité d'aboutir à des propositions concrètes. « Certaines des idées mentionnées dans cette table ronde doivent trouver la manière d'être incluses dans les déclarations globales. À cet effet, on a besoin d'un leadership fort des gouvernements locaux et régionaux, capables défendre une vision de la migration et des réfugiés basée sur les droits et pas sur une perspective humanitaire. On a aussi besoin que CGLU, en tant qu'organisation représentant les gouvernements locaux sur la scène mondiale puisse porter des messages communs ».



Session thématique « Droits Humains des Personnes Migrantes »

Magali Fricaudet, en tant que coordinatrice de la Commission, a co-animé la session « Droits Humains des Personnes Migrantes », avec la Secrétaire aux Droits Humains de la Ville de São Paulo, Eloísa Arruda. La table ronde avait pour but l'analyse des vulnérabilités auxquelles les migrants doivent faire face et les violations de droits humains résultantes. La session avait aussi pour objectif d'identifier des pratiques de garantie des droits mises en place à l'échelle locale dans des villes et territoires du monde entier.

La session a réuni **Juan Acevedo**, Maire d'Upala (Costa Rica) ; **Abdoulaye Thimbo**, Maire de Pikine (Sénégal) ; **Kalgso Clavin Thutlwe**, Maire de Gaborone (Botswana) ; **Gustavo Baroja**, Président de la région de Pichincha (Équateur) ; **Glenda Ovalle**, de l'Association de Municipalités de la Métropole de Los Altos (Guatemala) ; **Amina El Oualid**, Vice-présidente du Conseil Régional de Nador (Maroc) ; **Berta Cao**, responsable des migrations et des aux réfugiés de la Mairie de Madrid (Espagne), et **Eleftherios Papagiannakis**, Adjoint au Maire d'Athènes aux Migrants, aux Réfugiés et à la Décentralisation Municipale.

Un des messages principaux lancés pendant la session est que la reconnaissance des migrants comme sujets de droits est clé pour leur inclusion sociale. À cette fin, certains gouvernements locaux du monde entier, ont créé des cartes locales d'identité afin d'assurer l'accès de tous les habitants aux services publics, indépendamment de leur statut administratif. Certaines autres collectivités, telles que

Sao Paulo, ont établi des conseils municipaux de migrants. Ainsi, **Eloísa Arruda**, Secrétaire aux Droits Humains de Sao Paulo, a rappelé que Sao Paulo « est une ville de 12 millions d'habitants qui a été construite par des migrants. La reconnaissance des migrants comme des sujets de droits est essentielle pour leur inclusion, et cela passe par leur participation dans la gouvernance de la ville ». La Secrétaire a mis l'accent sur le besoin de travailler pour établir un système multilatéral d'homologation des diplômes académiques à l'échelle internationale, visant à faciliter l'accès à l'emploi qualifié dans les pays d'accueil.

De son côté, **Juan Acevedo**, maire d'Upala (Costa Rica), a défendu que « les personnes qui arrivent sont avant tout des habitants qui doivent avoir accès à tous les services ». Upala est une région frontalière avec Nicaragua dont une partie de la population travaille et habite dans de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement du territoire a reçu l'appui de l'Organisation Internationale pour les Migrations qui a appuyé le gouvernement national afin qu'il mette en place une politique migratoire appropriée à cette situation. Cela a abouti à la création de cartes d'identification des habitants transfrontaliers, qui permet à ce collectif d'être considéré comme des habitantes avec un accès complet à tous les services.

Par rapport à l'emploi et au travail – considérés comme l'un des vecteurs d'inclusion des migrants – la ville d'Upala a aussi réussi à faire appliquer le code du travail aux migrants réguliers et irréguliers, et a développé un programme de micro-entrepreneuriat pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi. En outre, le gouvernement d'Upala a mis en place des politiques de protection des groupes les plus vulnérables parmi les migrants, comme la « Maison des droits des femmes migrantes », qui apporte soutien aux migrantes jeunes et adultes.

Une troisième question abordée au cours de la session est l'importance de promouvoir une citoyenneté de résidence au lieu de la nationalité. À cet égard, **Berta Cao**, représentante de la ville de Madrid, a expliqué que la ville a approuvé un plan municipal pour les droits humains, et est en train d'élaborer la stratégie "Madrid, ville d'accueil" pour permettre et faciliter l'accès de tous les résidents aux services municipaux à travers une carte d'identité locale. En outre, des abris ont été installés pour les personnes en transit et, pour lutter contre la discrimination, une unité de gestion de la diversité a été mise en place au sein de la police locale afin de sensibiliser ses membres.

Le maire **Kalgso Clavin Thutlwe** de Gaborone (Botswana) a approfondi sur la lutte contre les discriminations : « L'égalité et l'équité sont nos principaux axes de travail par rapport à l'accueil des migrants, et on met en place des politiques d'action affirmative à cette fin ». L'engagement de Gaborone pour les droits des migrants et contre la discrimination vient de loin : à l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud, la ville a accueilli la résistance de Mandela et du Congrès National Africain. À l'échelle nationale, il existe des politiques d'action affirmative en faveur des migrants, fondées sur la conviction que les migrants ont un impact positif sur les villes. De plus, la ville facilite l'accès des enfants et des femmes à l'éducation.

Le panel a aussi permis de constater que, dans de nombreux cas, les villes ne sont pas seulement des points de départ ou d'arrivée pour les migrants : les villes d'émigration sont en même temps des villes d'immigration et de transit. Il est donc nécessaire de développer une vision globale des migrations et du migrant en tant que sujet politique global.

À cet égard, **Gustavo Baroja**, Préfet de Pichincha (région de l'Équateur), a rappelé l'histoire de son pays : depuis les années cinquante et jusqu'à récemment, l'Équateur était un pays d'émigration, exportateur de main-d'œuvre, avec des centaines de milliers d'équatoriens qui ont quitté le pays. Maintenant, l'Équateur est un endroit de destination et de transit. Le gouvernement, dans le cadre du Plan national pour le Bien-vivre (Plan nacional del Buen Vivir), a régularisé 100 000 personnes, auxquelles on a conféré la citoyenneté universelle, tout en respectant le principe de libre circulation et de non-retour garanti par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Dans ce contexte, Baroja a souligné l'importance des collaborations avec les universités pour le développement de la recherche sur les migrants en tant que sujets de droits globaux.

D'autre part, le retour au pays des migrants qui arrivent à la province de Pichincha doit être assumé par la région, même si celle-ci n'est pas compétente pour travailler à leur intégration dans la société équatorienne. Baroja a également évoqué la nécessité de penser la mobilité internationale d'une perspective globale du point de vue du travail social qui doit être fait, en particulier en termes familiaux.

Dans ce sens, **Glenda Ovalle**, de l'Association des Municipalités de la Métropole de Los Altos (Guatemala), a souligné l'importance des conséquences de la désunion familiale. À cet égard,

elle a demandé des ressources et des compétences pour l'accompagnement émotionnel et personnel, en particulier pour les enfants et les femmes qui partent ou restent seuls. Ovalle a aussi souligné l'importance d'offrir une protection spéciale à ces groupes – les plus vulnérables- dans les processus de migration.

Dans la même direction, Amina El Oualid, Vice-Présidente du Conseil Municipal de Nador (Maroc) a donné comme exemple la stratégie pour les migrations et les droits des migrants promue par le Conseil de Nador avec le soutien du Conseil National des Droits de l'Homme. Elle a aussi souligné le besoin urgent d'une approche humaine et globale sur les politiques migratoires, qui se traduit par une coopération multilatérale basée sur le partage des responsabilités entre villes de départ et villes d'accueil, dans le respect des droits humains et en conformité avec le droit international, en faisant une attention particulière aux vulnérabilités des femmes migrantes. Dans ce contexte, Mme El Oualid a expliqué que Nador génère des espaces communs au niveau de la ville pour faciliter les échanges culturels, et travaille pour insérer le Conseil de la ville dans des réseaux internationaux qui facilitent l'apprentissage à travers l'échange de connaissances et de bonnes pratiques.

Le maire de Pikine, Abdoulaye Thimbo, a mis l'accent sur la relation de coopération décentralisée avec Nanterre, fondée sur le développement de liens forts et personnels, au-delà du simple échange d'expériences et de pratiques. Il a aussi souligné le lien et le partage des responsabilités entre les villes de départ et d'arrivée qui doit s'exprimer à travers la solidarité internationale.

« En temps de crise, les droits humains sont les premiers à subir les conséquences : les mesures d'austérité entravent énormément la préservation de la cohésion sociale »

Enfin, un autre élément notable du débat était la relation – parfois compliquée – entre les gouvernements locaux et nationaux, notamment en ce qui concerne l'alignement des objectifs des politiques d'accueil des migrants entre les deux niveaux. Le manque de ressources pour financer des politiques de garantie des droits humains pour les migrants a également été mentionné de manière récurrente, en particulier dans des contextes d'austérité budgétaire imposées par le gouvernement national. Ainsi, Eleftherios Papagiannakis, adjoint au maire d'Athènes pour les migrants, les réfugiés et la décentralisation municipale, a déclaré que « en temps de crise, les droits humains sont les premiers à subir les conséquences : les mesures d'austérité entravent énormément la préservation de la cohésion sociale ».

En bref, les participants ont souligné l'importance de penser les migrations à la lumière d'un contexte macro-économique global qui fait de la ville la seule alternative pour beaucoup des paysans affectés par le changement climatique, l'appropriation illicite de terres ou les traies de libre-échange. À cet égard, les intervenants ont rappelé que le droit à la ville n'est pas l'obligation à la ville, sinon qu'il est fondé sur une relation équilibrée et durable entre la ville et son entourage rural. Les participants ont aussi rappelé le rôle déterminant des collectivités territoriales pour la construction des relations entre les territoires d'origine et d'accueil, grâce auxquelles est possible de contribuer au développement territorial des communautés à travers la coopération décentralisée.

La conférence a aussi réaffirmé le besoin de penser les migrations globales dans le cadre du droit à la ville, en tant qu'outil nécessaire pour la construction d'une citoyenneté locale effective pour les migrants, tout en mettant l'accent sur le besoin d'assurer une protection spéciale pour les collectifs les plus marginalisés, tels que les femmes et les jeunes. Les représentants des gouvernements locaux et des organisations de la société civile présents ont souligné leur volonté de travailler en faveur l'accueil des migrants, en dépit des difficultés multiples posées par l'insuffisance des ressources et l'émergence de discours xénophobes, conscients qu'une gestion durable des territoires aujourd'hui ne peut que se baser sur des actions orientées vers la reconnaissance des diversités et de l'égalité et la lutte contre les discriminations et les discours de haine.